Union syndicale
Solidaires

INVITATION

Digitalisation, automatisation, robotisation, dématérialisation, intelligence artificielle…

Une journée pour débattre des actions possibles

Jeudi 28 juin 2018 dans les locaux de Solidaires
31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris

Après une première journée d'échanges le 10 janvier 2017, Solidaires organise une deuxième journée sous la forme d'ateliers pour travailler plus précisément sur certaines thématiques afin de dégager un revendicatif et des pistes d'actions possibles.

Le fil conducteur de cette journée

Le développement du numérique et des réseaux, les appareils mobiles et les plates-formes numériques qui mettent en relation des usagers transforment en profondeur l'économie, les formes d'emploi, la nature des activités et du travail, les relations sociales. Ces changements s'ajoutent aux transformations profondes (restructurations incessantes, mobilité, externalisation, modes de management…) qui ont touché tous les secteurs (privé et public) et sérieusement percuté les salarié-es.
Le remplacement des personnes par des machines provoque un vaste mouvement de déshumanisation des relations sociales tant au travail (entre collègues et avec les usagers) que dans la société : externalisation des tâches auprès des client-es, appauvrissement des tâches, standardisation des procédures… modifications apportées au contenu du travail et au sens du travail, aux formes du travail (télétravail, travail à distance) et aux formes d'emploi. Or beaucoup de salarié-es et de client-es usager-ères adhèrent à l'idée bien pratique que cela va dans le sens de l'histoire, du progrès technique, et qu'on ne peut s'y opposer. Est-il possible d'aller à l'encontre de l'argument du déterminisme technique qui évacue la question humaine et sociale ? Quels outils opérationnels liés aux expériences professionnelles pouvons-nous mettre en avant pour tenter de s'opposer à cette croyance ?

Inscriptions à digitalisation@solidaires.org
et inscriptionscefi@solidaires.org

I. Matinée 9h30-12h30 : Travaux en ateliers

Patrick Cingolani, Danièle Linhart, Guillaume Tiffon sociologues et Noémie de Grenier (de la coopérative Coopaname) participeront aux ateliers pour apporter leurs éclairages et points de vue.

Atelier 1 : les conséquences sur le contenu du travail, la nature du travail et les conditions de travail des salarié-es
Les outils utilisés conduisent à vider ce qui constituait le cœur des métiers, à modifier le contenu du travail et au final à faire perdre tout sens au travail et à l'activité. L'automatisation croissante de l'activité humaine (concept emprunté à MA Dujarier) est-elle synonyme de progrès social ou de contraintes supplémentaires ? Derrière l'autonomie espérée dans son travail, en quoi consistent les contraintes nouvelles dues aux « outils numériques » : contrôle, reporting, déshumanisation des relations professionnelles, des relations sociales ? Remise en cause du sens du travail et de son utilité sociale ? Quel impact également de ces transformations sur le travail syndical ?
Comment reprendre la main sur son travail ? Comment reconstruire des collectifs de travail ? Cet atelier invite les équipes syndicales à exposer leurs problématiques et à trouver des pistes pour expérimenter résistances et contre-feux…

Atelier 2 : les répercussions sur les usagers, usagères, les client-es, le public…
L'automatisation, la dématérialisation ne sont pas qu'une question technologique, c'est aussi une question d'acceptabilité sociale tant elles modifient en profondeur la relation avec les usagers/clients : la mise à distance de l'usager se fait par l'utilisation d'internet (parcours demandeur d'emploi, RV pris sur internet pour personnes surendettées, fermeture d'agences bancaires ou de services publics certaines demi-journées…)
Cette mise à distance fragilise encore plus les populations déjà précarisées.
Quelle attitude face à la généralisation des questionnaires de « satisfaction client » ? Quelles résistances conjointes des salarié-es et des client-es/usager-ères ? Quelles actions d'information, de mobilisation du public (dont les associations) voire de résistance, pouvons-nous mettre en place ?

Atelier 3 : les conséquences sur les formes de travail (télétravail, travail à distance, nomadisme...) et les formes d'emploi (autoentrepreneurs)
Les aspirations à disposer de plus d'autonomie dans son travail ou à régler des problèmes de temps de trajet conduisent les salarié-es à revendiquer le télétravail mais son développement porte en lui le risque d'isoler un peu plus les salarié-es, de casser les collectifs de travail. De plus, le télétravail n'est parfois envisagé que comme un moindre mal face aux mobilités géographiques imposées par les employeurs.
Ces nouvelles formes de travail risquent d'accentuer le brouillage des frontières entre vie professionnelle et vie personnelle : ***comment garantir un vrai droit à la déconnexion, quel suivi mettre en place ? Quelle réponse au développement du système des forfaits jours ? Quelles réponses face aux incitations à devenir entrepreneur, travailleur indépendant… où l'autonomie peut se révéler illusion et se traduire par plus de précarité, sans protection sociale ?***

II. Après-midi 14h-16h30

14h -15h
Définition dans chaque atelier de pistes d'actions concrètes ou de réflexions à poursuivre.
15h -16h
Présentation des propositions d'actions de chaque atelier et discussion en plénière.
Conclusion de la journée